

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 05 Février 2014

L'an deux mille quatorze, le 05 Février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 juin, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès,
DEPAUW Dominique, BOUCHER Francis, Madame PEREIRA Laurence.

Secrétaire de Séance : ROCREE Roselyne

Ouverture de séance à 20h35

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit être rajoutée à l'ordre du jour concernant les statuts du SICOSSE.

Plan Local d'Urbanisme : Approbation du document et délibération s'y afférant

Le cabinet TOPOS a réalisé les modifications suite à la réunion du 18 décembre 2013, notre Plan Local d'Urbanisme est à présent terminé. Monsieur le Maire informe que depuis la fin de l'enquête publique, une personne est venue consulter le rapport d'enquête. Considérant l'avis du commissaire enquêteur et des personnes publiques associées, Monsieur le Maire soumet au vote du conseil municipal le document d'urbanisme finalisé le 18 décembre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le document d'urbanisme.

Edification des clôtures

Suite à l'approbation du PLU, le conseil municipal à l'unanimité décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

Délibération SIEGE pour travaux renforcement rue de l'Eglise:

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit être prise afin de valider la réalisation des travaux rue de l'Eglise. Une enveloppe parlementaire a été sollicitée pour aider dans le financement de la partie éclairage public. Le coût total estimé de l'opération s'élève à 230 000€, la part financière de la commune devrait s'élever pour cette opération à 65 200€.

Dans le cadre de la délibération le montant des participations estimées pour la commune de Bérengeville la campagne est de : en fonctionnement 20 000€, en investissement 45 166,67€. Ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération, les sommes ci-dessus seront inscrites au budget de 2014. Il autorise monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'opération.

Délibération ORANGE pour travaux rue de l'Eglise:

Dans le cadre des travaux de renforcement de réseaux rue de l'Eglise, un ou plusieurs fourreaux vont être passés. Le conseil municipal doit délibérer sur l'option envisageable s'agissant de la propriété des fourreaux ainsi que de l'ensemble de la nappe des réseaux de télécommunication.

1^{ère} option : attribution à la commune de la propriété des installations souterraines de communications électroniques, à charge pour la commune de l'entretien et de la gestion des réseaux.

2^{ème} option : attribution à l'opérateur Orange de la propriété des installations pour leur exploitation et leur gestion.

Après avoir pris connaissance des deux options, le conseil municipal vote à l'unanimité pour la seconde option et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Délibération SICOSSE :

Monsieur le Maire rappelle que la commune dépend du SICOSSE (Syndicat Intercommunal de Construction d'Entretien et de Gestion des gymnases du Secteur Scolaire d'Evreux) puisque les enfants de Bérengenville la Campagne sont scolarisés sur Evreux. Le syndicat demande donc à la commune de voter les nouveaux statuts. Monsieur le Maire précise qu'actuellement c'est la communauté de Communes du Neubourg qui mandate directement la dépense correspondant à notre commune. La commune est représentée au sein du syndicat par deux conseillers municipaux. Le montant de la cotisation de 2014 de notre commune est estimé à 2009 € pour 18 enfants. Après ces informations l'ensemble du conseil municipal décide de ne pas voter les statuts en l'état, des précisions seront demandées sur les rôles et les compétences de chacun.

Questions diverses :

Communauté de communes :

Monsieur le Maire informe qu'il était en réunion ce jour pour préparer le budget du service assainissement et ordures ménagères. Le budget des ordures ménagères augmente d'année en année alors que le volume d'ordures diminue. L'augmentation du coût s'explique par le renouvellement des poubelles, l'augmentation du contrat du prestataire et du SETOM. Pour équilibrer le budget, soit on augmente les taux de taxe, soit on modifie la prestation. Les différentes propositions seront étudiées dans l'année.

SIVOS :

Un sondage va être distribué aux parents concernant la réforme des rythmes scolaires, le SIVOS espère avoir un maximum de retour. Le but de ce sondage est d'informer les parents sur les nouveaux horaires à la rentrée 2014 et d'amener une réflexion sur l'organisation du mercredi. L'étude des réponses permettra d'établir les besoins pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et le mercredi. Concernant les TAP les institutrices proposent de les réaliser. Madame ROCREE informe qu'au sein de la Communauté de communes du pays du Neubourg une réflexion est menée sur la possibilité de mettre à disposition des écoles des intervenants (les modalités financières restant à définir).

La séance est levée à 21 h 50

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Francis BOUCHER
Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE	